

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES AMICALES LAÏQUES,
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET
SOCIO-EDUCATIVES**

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement aux amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 35 000 euros

Compte tenu des sommes attribuées au précédent conseil, le solde de cette ligne budgétaire s'élève à 250 euros

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

Groupe Folklorique FOL FARANDOLE : 250 euros

Cette association a pour but de faire connaître les danses et les traditions du moyen âge lors de manifestations médiévales. Elle organise également des animations pour les maisons de retraite ou les écoles.

Nombre d'adhérents : 35

clermontois : 14

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 07

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint
Gilles Jean Portejoie